

Variation en système vocalique du français actuel

Prof. Abdelwahab ELSAADANI
Université de Mansourah

1. Introduction:

Une chose est certaine : comme toutes les langues du monde ; le français s'évolue et se varie incessamment sur tous les plans. Martinet y insiste en disant : «*Toute langue change quand elle sert et parce qu'elle sert.*»¹ Sur le plan phonologique, «*il existe plusieurs systèmes phonologiques au sein d'une même langue.*»² Quant au français, on parle communément par exemple d'un accent parisien, d'un accent du Midi, d'un accent belge, d'un accent suisse, d'un accent canadien et d'autres accents dans l'espace francophone. Il s'agit là de variétés (ou dialectes) géographiques. Il y a aussi des dialectes sociaux où les différences de prononciation entrent en corrélation avec les niveaux socio-économiques des locuteurs.

Comme l'affirment Baylon et Mignot, la même langue peut avoir une diversité de réalisations étroitement liée à la nature des couches sociales, chaque individu appartient à une classe sociale bien déterminée donc il est condamné à utiliser sa variété. Le rôle des linguistes est d'étudier cette «*variation sociale et les dialectes sociaux, ou sociolecte, qui naissent des inégalités dans la société. Les individus qui composent une société ne sont pas égaux : le général et le bidasse, le proviseur d'un lycée et le maître auxiliaire, l'enfant prodige et l'enfant handicapé moteur* »³. Des variations de prononciation peuvent également se manifester dans le parler d'un locuteur donné selon les situations dans lesquelles le locuteur se trouve. On parle alors de niveaux de langue. Pour ce faire, on ne peut pas prétendre que la phonologie du français soit actuellement un système

1- Martinet (André), *Le français sans fard*, 2^e éd. Paris, P.U.F., 1974, p. 190

2- Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique Descriptive, Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan, 1998, p. 209

3- Baylon, (Christian), Mignot (Xavier), *La Communication*, Nathan, 1994, p. 227

uniforme standardisé. La situation est toute autre : le système phonologique du français subit une variation remarquable qu'elle soit géographique, sociale ou bien stylistique. Cette question pose un problème épineux lors de l'apprentissage du Fle : l'apprenant se trouve face à **quatre types de variation linguistique**⁴ de la langue tant au niveau temporel (diachronique), que géographique (diatopique), que social (diastratique) et que stylistique (diaphasique). Il est difficile d'imaginer qu'un apprenant débutant puisse maîtriser toute cette variation et il faut donc cibler une norme de référence pour atteindre une certaine compétence de communication.

1.1. Objectif de l'étude : Cette étude a pour but de :

- passer en revue le système vocalique du français, comme « français de référence »⁵, considérée comme la norme sociale en France ou d'après le terme de Morin, c'est « celui du groupe social dominant »⁶ ;
- présenter les variations phonologiques actuelles de deux grandes variétés de français parlé: le français du Midi et le français parisien (FM et FP ci-après) et les comparer au système vocalique du FR ;
- proposer un système vocalique minimal plus accessible en face de la variation phonologique en vue de faciliter la tâche de l'enseignant et de l'apprenant à la fois.

Notre analyse porte sur trois dimensions phonologiques illustrant les principales variations: les voyelles orales, les voyelles nasales et le schwa.

1.2. La méthode :

L'analyse phonologique des données tirées du corpus PFC se déroulera dans le cadre de l'approche fonctionnaliste dans laquelle la description phonologique a deux étapes principales: au premier temps « *on identifie les traits pertinents qui différencient les unités distinctives les unes des autres afin de définir chacune d'entre elles par les traits pertinents qui la caractérisent.* » Secundo, « *on étudie la manière dont les unités distinctives se combinent pour donner chair et forme au signifiant des unités significatives* »⁷

4- Moureau (Marie-Louise), *Sociolinguistique*, Mardaga, Bruxelles, 1997, p. 236

5- Dénomination utilisée par Morin (Yves-Charles), Le français de référence et les normes de prononciation, in *Cahiers de l'institut de Louvain* 26(1), 2000, pp. 91-135

6- *Ibid.*, p. 92

7- Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique Descriptive*, Le point de vue fonctionnaliste, Paris, Nathan, 1998, p. 187

1.3. Corpus de l'étude :

Le corpus de ce travail⁸ est tiré des corpus recueillis dans le cadre du projet de «*Phonologie du français contemporain*»⁹ (PFC ci-après). Nous allons traiter des données fournies par l'enquête menée dans la région parisienne et au Midi en vue de décrire synchroniquement la variation en système vocalique du français contemporain de deux variétés actuelles (le français parisien et le français du Midi) comparés à ce qu'on appelle le français de référence.

1.4. Pourquoi le corpus PFC?

Le projet PFC, coordonné par Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche, «*place au centre de sa démarche l'élaboration d'un corpus de référence du français parlé. Ce dernier ne consiste cependant pas en un simple enregistrement de données orales mais dans la construction d'une véritable base de données formatée et annotée de façon à assurer son exploitation par la communauté et sa pérennité dans le temps*»¹⁰. Lors de

8- Remerciements : Le chercheur souhaite remercier les responsables de PFC pour la mise à disposition des corpus ainsi que les auteurs des enregistrements.

9- *La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structures* est un projet international mené par les chercheurs C. Lyche, J. Durand et B. Laks. Au cours des dix années écoulées, 169 chercheurs ont collaboré au programme PFC à des titres divers (enquêteur, transcripteur, codeur, développeur, etc.). Le programme lui-même est lié à 12 équipes de recherche différentes et a bénéficié de nombreux soutiens financiers. Une dizaine de doctorats ont été réalisés en tout ou en partie au sein du programme et 5 sont encore en cours. Le programme couvre, en 2010, 33 régions géographiques de la francophonie et répertorie 76 points d'enquête. Parmi ceux-ci, 33 enquêtes sont achevées et disponibles dans la base PFC, 33 sont en cours de traitement (transcription, codage, etc.) et 10 sont en cours d'achèvement.

Au total, la base PFC regroupe aujourd'hui les enregistrements de 489 locuteurs francophones, soit environ 730 heures de parole numérisée et indexée accessible en ligne (<http://www.projet-pfc.net>). Pour chaque locuteur, quatre registres différents de parole sont documentés et on dispose au total de 41 heures de son transcrit, aligné sur le signal et codé pour la liaison et le schwa. Cela offre au phonologue du français la possibilité de travailler directement sur plus de 47 500 sites de liaison potentiels et plus de 190 300 sites pour schwa. Bernard Laks, *La phonologie du français et les corpus*, in *Langue française* 2011/1 - n°169 P.13. Ces données sont à la disposition des chercheurs sur le site Internet du projet: <http://www.projet-pfc.net>

10- Durand (Jacques) & TARRIER (Jean-Michel), PFC, corpus et systèmes de transcription, in *Cahiers de Grammaire* 30, 2006, p. 140.

la fabrication des listes des mots ou des textes de lecture, les chercheurs se sont assurés que tous les segments vocaliques et consonantiques du français standard étaient représentés, tout en restant attentifs à d'autres possibilités pour d'autres accents. Les textes de lecture, par exemple, sont construits d'une façon où est intégré un ensemble de paires minimales qui permettent une comparaison systématique avec les mots de la liste.

2. Standardisation et régionalisme :

Une langue est dite standard, quand *«elle s'impose au point d'être employée couramment comme le meilleur moyen de communication par des gens susceptibles d'utiliser d'autres formes ou dialectes. C'est d'une manière générale une langue écrite. Elle est diffusée par l'école, par la radio, et utilisée dans les relations officielles.»*¹¹ Pour Gadet, le français standard *«n'est ni le français régional, ni l'oral, ni le populaire, et il prétend à la neutralité devant les genres discursifs»*.¹² Gadet souligne que la standardisation soumet les locuteurs à une *«idéologie du standard»*, qui *«valorise l'uniformité comme état idéal»* pour une langue dont l'écrit serait la forme parachevée. Selon Gadet, s'il s'agit du standard *«les autres variétés sont dévaluées, parce qu'il occupe une position publique dans les activités élaborées jouissant du prestige social, culturel et politique.»*¹³

On peut donc rapprocher le français standard du français soutenu, étroitement lié à la langue écrite et qui est parlée, par exemple, par les hommes politiques et à la radio et à la télévision et la plupart de parisiens. Quant à Henriette Walter, elle souligne le rôle de Paris comme *«le lieu de rencontre de l'ensemble des Français»*¹⁴, provenant à Paris de toutes les provinces et y passant la plus grande partie de leur vie active.

Il résulte de ce brassage incessant de Provinciaux et de Parisiens une conséquence importante: *«Ce Parisien type finit par parler une langue difficile à identifier sur le régional, au point que l'on peut considérer son usage du français comme «moyen»: né de l'amalgame des différents apports venus de partout dans le creuset parisien, il est à la fois tout Paris et*

11- Dubois (Jean) et alii, *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse, 2007, p. 441

12- Gadet (Françoise), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007, p. 114

13- *Ibid.*, p. 28

14- Walter (Henriette), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4e éd., 1977, p. 17

toute la province ». ¹⁵ Par conséquent, la langue parlée à Paris représente ce que Walter appelle «*le français moyen*», c'est le type du français qu'on utilise comme standard lors de la comparaison avec les autres variétés régionales.

Quant au régionalisme, c'est «*un fait linguistique particulier à une région et relevant soit de la forme, soit du sens: drôle au sens de petit garçon est un régionalisme du Midi de la France, louchet (espèce de bêche) est picard ou normand*». Le français régional est donc, «*la langue française parlée dans telle ou telle région, caractérisée par certaines particularités phoniques (accents), lexicales (mots régionaux) et syntaxiques*» ¹⁶. Nous nous intéressons dans cette étude au français parisien et au français méridional qui est un terme parapluie englobant toutes les variétés parlées dans le Sud de la France. ¹⁷

3. Système vocalique du français de référence

Le français de référence est le type de prononciation utilisé dans la moitié nord de la France, à Paris en particulier. Ce type du français, que Walter appelle le «*français moyen*», a également reçu diverses appellations : «*français parisien, français standard, français international, français général, français commun*» ¹⁸. Dans ce type du français, comme c'est couramment le cas dans de nombreuses langues du monde, le système consonantique présente une certaine stabilité tandis que les linguistes sont en désaccord à propos de l'inventaire des voyelles. Dans les descriptions articulatoires maximalistes, de nombreuses publications récentes, qu'elles soient descriptives, normatives ou pédagogiques, considèrent que ce français de référence compte onze voyelles orales stables, quatre voyelles nasales et une unité moyenne dont les nombreux noms reflètent le comportement complexe : le schwa / ə / également appelé “ e caduc ” ou “ e muet ”. (*voir*

15- ID, *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Laffont, 1988, p. 160

16- Dubois (Jean) et alii., *Op.cit.*, p. 406

17- «*Pour simplifier grossièrement, on pourrait tirer un trait entre Bordeaux à l'ouest et le nord de Nice à l'est. Toutes les régions au sud de ce trait sont à considérer comme « Midi de la France » et ont un ensemble de traits linguistiques en commun* ». Girard, (Francine) et Chantal S.(Lyche), *Phonétique et phonologie du français*. 4^e éd. Oslo : Universitets forlaget, 2005, p. 102

18- Tranel (Bernard), Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil, 2003, p. 263

tableau1). Néanmoins, l'approche phonologique de Martinet, acceptée par la plupart des phonologues actuels, «*permet d'isoler un système vocalique de 13 unités: 10 non nasales, définies par l'antériorité, la labialité, l'aperture, et 3 nasales définies par la nasalité, l'antériorité et la labialité* ». ¹⁹

Voyelles		Antérieures		Moyenne	Postérieures	
		écartées	Arrondies		écartées	arrondies
Orales	fermées	i	Y			u
	mi- fermées	e	Ø			o
	mi-ouvertes	ɛ	œ	ə		ɔ
	ouvertes	a			a	
Nasales		ɛ̃	œ̃		ã	õ

Tableau 1

Nous tenons en compte le système vocalique à 13 voyelles parce que les phonologues actuels, qui ne font pas configurer [œ̃, a, ə] dans les systèmes, ont leurs raisonnements:

- Plusieurs *études statiques* montrent que l'opposition /a - a/ devient plus instable, qu'elle n'a plus l'importance qu'il avait naguère: «[a] a une très faible occurrence. Il ne représente que 2,4% de tous les <A> du discours alors que [a] en représente 97,6%. [...] À cette faible occurrence, s'ajoute le fait que le **rendement**, c'est-à-dire le nombre de paires minimales possibles, du type *patte*/pat/-*pâtes*/pa:t/ est très faible. On va donc tendre à employer la forme la plus usitée. On dit que l'opposition /a/-/a/ tend à disparaître au profit de [a]» ²⁰

- On attribue la disparition de l'opposition des voyelles nasales /œ̃ ɛ̃/ (au profit de la seconde) au faible rendement fonctionnel de cette opposition: «elle ne permet de distinguer que les mots suivants : *brœ̃/brɛ̃/brun-brin*)/ãprœ̃/ãprɛ̃/(*empreint/emprunt*),ãprœ̃t/ãprɛ̃t/(*empreinte/emprunte*) et *alœ̃/alɛ̃/Alain/alun*). » ²¹

19- Carton (Fernand), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, 1997, p. 62

20- Léon (Pierre), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan, 1994, p. 87

21- Builles (Jean Michel), *Manuel de linguistique descriptive, Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan, 1998, p. 207

- Les phonologues ne sont pas d'accord à propos du statut du *e* muet (voir 4.2), voyelle labiale antérieure qui, selon l'entourage et le registre de langue, peut apparaître ou disparaître. Nous allons étudier son statut à travers l'analyse des données du corpus. Cependant, il est indispensable de signaler le point de vue de Martinet au sujet de la prononciation du *e* muet: « *Chez la plupart des sujets, la voyelle doit s'articuler l'avant et avec les lèvres plutôt arrondies que rétractées, c'est-à-dire qu'elle se rapproche des voyelles antérieures arrondies [ø] et [œ], lorsqu'elle ne s'identifie pas avec elles. Selon les gens et, sans doute aussi, selon les positions, on donne la préférence à des variétés ouvertes qui rappellent [œ] ou des variétés fermées qui tendent vers [ø].* »²²

4. Le système vocalique du Midi :

On ne peut pas prétendre qu'il existe une seule variété de français du midi, cependant on constate qu'il y a fort heureusement d'études dialectologiques en phonologie et phonétique qui permettent de cerner les principales caractéristiques de variétés méridionales²³. Jacques Durand affirme que ces « *études dialectologiques ne signalent guère de locuteurs monolingues dans une langue régionale autre que le français. Au contraire, les diglossies qu'on observe sont en général peu équilibrées avec le français comme système dominant applicable à un plus grand nombre de domaines d'activité que la langue régionale.* »²⁴. Les analyses du corpus ci-après ont porté sur les données de Jacques Durand élargies grâce aux enquêtes effectuées au sein du PFC.

22- Martinet (André), *Le français sans fard*, *Op.cit.*, pp. 215-216

23- Parmi les études effectuées sur le français du Midi dans le cadre du PFC, citons:

- Eychenne, (Julien) (2006). *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain : optimalité, visibilité prosodique, gradience*. Thèse de doctorat. Université de Toulouse 2 – Le Mirail.

- Lonnemann, B. (2006). *Schwa, Phrase und Akzentuierung in français du Midi. Eine kontrastive Untersuchung in Rhamen des Projektes La Phonologie du Français Contemporain: usages, variétés et structure*. Thèse, Université d'Osnabrück.

- Sobotta, E. (2006). *Phonologie et migration. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Thèse de doctorat, Ludwig-Maximilians-Universität, München et Paris X, Nanterre.

24- Durand (Jacques) ,Essai de panorama critique des accents du Midi, in L. Baronian et F. Martineau (éd.), *Le français, d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Collection Les Voies du français. Québec : Presses de l'Université Laval, 2009, p. 128.

4.1. Les voyelles orales (sauf schwa)

D'une manière générale, les enquêtes PFC réalisées dans le sud de la France démontrent que, dans la plupart des parlars méridionaux, « aucune opposition phonologique n'est établie dans des paires comme épée et épais (opposition /e/ɛ/), jeune et jeûne (opposition /œ/ø/), cote et côte (opposition /ɔ/o/), patte et pâte (opposition /a/a/). »²⁵ Eychenne affirme la disparition de la dernière opposition au système vocalique du Midi, elle cite « l'opposition /a/a/ n'existe pas, et les mots patte et pâte se réalisent généralement tous deux [patə], avec chute du schwa final possible. »²⁶ Cette absence d'opposition ne signifie pas que quelques voyelles orales du français de référence n'existent pas au niveau phonétique mais elle affirme la variation combinatoire de quelques-unes au niveau phonologique : « les voyelles mi-ouvertes /œ/ ; /ɛ/ et /ɔ/ sont respectivement des variantes combinatoires, ou allophones, des phonèmes /ø/ ; /e/ et /o/. »²⁷ Il est également à signaler que plusieurs phonologues dont Moreux ont noté que l'opposition /e/ɛ/ faisait partie des systèmes occitans* : « Certains de mes informateurs [...] respectaient le /ɛ/ final des **conditionnels**, de l'**imparfait**, de **près**, **vrai**, **lait**, **poulet**, etc. ; conformément à l'usage standard, ils alternaient /e/ et /ɛ/ dans les déterminants **les**, **ces**, etc. Presque tous les autres tendaient [...] à généraliser dans cette position le /e/ conforme à la **Loi de Position**. [...] Du reste, ils réalisaient avec [ɛ] la désinence **-ai** du **futur**, conformément à un usage bien établi en fr. du Nord mais contrairement à l'enseignement traditionnel de l'école. »²⁸

25- *Ibid.*, p. 129

26- Eychenne, (Julien), *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain*, *Op.cit.*, p. 113

27- Coquillon, (Annelise), *Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC*. In S. Detey & D. Nouveau (éd.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*. *Bulletin PFC 7* : 145-156. CLLE-ERSS, UMR5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail, 2007, p. 148

* - Occitan, ane, adj. et n. Relatif à l'Occitanie et à la langue d'oc. Occitanie est l'ensemble des pays de langue d'oc : trente et un départements du sud de la France, douze vallées des Alpes italiennes, une vallée pyrénéenne d'Espagne.

Dictionnaire Hachette encyclopédique, Paris, Hachette, 2005, p. 1329

28- Moreux (Bernard) Les voyelles moyennes en français du Midi: une tentative de synthèse en 1985, in *Cahiers de grammaire*30, 2006, p. 313

Voyelles moyennes du FM et la Loi de Position :

La distribution des voyelles moyennes (*mi- fermées* et *mi- ouvertes*) en FM est largement décrite comme la généralisation de la Loi de Position (désormais **Ldp**) «*selon laquelle les voyelles auraient tendance à s'ouvrir en syllabe fermée et à se fermer en syllabe ouverte.*»²⁹ Par conséquent, les apertures *mi- ouvertes* [ɛ, œ, ɔ] apparaissent en syllabe fermée et les apertures *mi- fermées* [e, ø, o] en syllabe ouverte. Le problème, que pose cette formulation de la Ldp, est que les variantes *mi- ouvertes* [ɛ, œ, ɔ] peuvent se trouver en syllabe ouverte, ou en syllabe fermée si la syllabe suivante contient un schwa. Ces voyelles moyennes *mi- ouvertes* «*sont traitées comme celles qui sont situées en syllabe fermée : **serre** et **serrement** comportent le même [ɛ] que **sert** et **serment**, **forte** et **fortement** le même [ɔ] que **fort** et **formidable**, **feutre** et **beuverie** le même [œ] que **fœhn** et **bœuf**».³⁰ Ce problème est traité par plusieurs phonologues³¹ dont Rizzolo nous fournit une reformulation plus adéquate que celle énoncée par LDP. D'après lui³², une voyelle moyenne est :*

a. fermée en syllabe ouverte

b. ouverte en syllabe fermée et en syllabe ouverte si la voyelle subséquente est schwa

Voici des exemples qui illustrent la loi de position reformulée où la dernière syllabe n'a que schwa comme noyau :

ses [se] sert [sɛr] serre [sɛ-rə]
 pleut [plø] pleur [plœr] pleure [plœ-rə]
 peau [po] port [pɔr] pore [pɔ-rə]

On peut donc dire que les oppositions /e/ɛ/, /ø/œ/, et /ɔ/o/ ne sont pas présentes chez la majorité des locuteurs du Midi. Les seuls cas où l'on

29- Morin (Yves-Charles) « La loi de position ou de l'explication en phonologie historique », in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 2, 1986, p. 200

30- Moreux (Bernard) Les voyelles moyennes en français du Midi, *Op.cit.*, p. 308

31- Pour avoir plus de détail de la Loi, on peut renvoyer à :

FOUCHÉ (Pierre) «L'évolution phonétique du français du 16e siècle à nos jours» in *Où en sont les études de français*, pp. 35-54, Albert Dauzat (dir.), Bibliothèque du «français moderne», Paris, 1935.

(STRAKA) Georges «Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui» in *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 19, n° 1, 1981, pp. 161-248

32- Rizzolo (Olivier), *Du leurre phonétique des voyelles moyennes en français et du divorce entre licenciement et licenciement pour gouverner*.Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis, 2002, p.11

trouve ces oppositions sont dans la lecture de la liste de mots ou du passage, mais très souvent seulement dans les paires minimales. Or, la lecture à haute voix, en particulier la lecture d'une liste de mots donne naissance à des prononciations artificielles et des hypercorrections. De nombreux sujets qui ne réalisent pas dans la parole spontanée les oppositions /e/ɛ/, /øœ/, et /ɔ/o/ ralentissent leur lecture ou font même une pause lorsqu'ils sont confrontés à des paires graphiques du type : *patte/pâte jeune/jeûne* ou *cote et côte*.

Hormis schwa, on peut donc dire que le système du français du Midi se caractérise par un système de voyelles orales³³ très restreint qui ne compte que sept voyelles contrastives que nous représenterons de la manière suivante :

i y u
E œ O
a

Fig. 1 – Voyelles orales contrastives en FM (hors schwa)

4.2. Schwa (le «e» muet) : terminologie :

Depuis plus d'un siècle, le schwa français - dont la particularité est de pouvoir être ou non réalisé dans certains mots - a été au centre d'une abondante littérature. La complexité de la question du schwa apparaît de façon frappante dans la multiplicité des dénominations qui ont pu lui être attribuées. Le "schwa" ou "chva" est une dénomination très courante «*qui est la transcription d'un mot hébreu signifiant "néant" et qui est parfois employé pour désigner la voyelle neutre, centrale [ə], appelé le «e muet» ou le «e caduc» en français.*»³⁴ Comme l'illustre la définition extraite du *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, la notion de *Schwa* désigne celle du «e muet» qui est simplement une

33- Dans des cadres traditionnels, les symboles E, œ, O ne représentent pas des archiphonèmes au sens de Martinet («*l'archiphonème est l'ensemble des traits pertinents, communs à deux ou plus de deux phonèmes qui sont seuls à les présenter tous*»). Martinet(André) , *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin 4e éd 1998, PP.76-78) mais elles seront considérées comme des voyelles moyennes pour l'aperture mi- ouvert/mi- fermé dans les paires en : comme les paires *épée et épais* (opposition /e/ɛ/), *jeune et jeûne* (opposition /œ/ø/), *cotte et côte* (opposition /ɔ/ o/).

34- Dubois (Jean) et alii, *Op.cit.*, p.84.

voyelle centrale non arrondie (un [ə] au sens de l'API); c'est plutôt un «*terme qui fait référence à sa position articulatoire, c'est-à-dire la partie centrale du dos de la langue, qui se rapproche du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures ou postérieures.*»³⁵

Quant à la dénomination «*e caduc*», Martinet fait une corrélation entre ce terme et les feuilles caduques d'un arbre : «*les phonéticiens, conscients de l'inexactitude qu'on commet en traitant de "e muet" le premier e de levée dans la pierre levée, ont proposé de parler de ce "e caduc", comme sont caduques les feuilles de platane ou de hêtre qui tantôt pendent aux branches, tantôt disparaissent, entraînées par le vent.*»³⁶. Ainsi, nous adoptons la dénomination du Schwa utilisée par les phonologues du projet PFC car dans le cadre de cette dénomination, on peut traiter toutes les variétés de cette question complexe.

Conditions du maintien ou de la chute en FR :

En français de référence, le maintien ou la chute du schwa dépend de trois facteurs principaux qui conditionnent le comportement du schwa³⁷ ; (1) polysyllabité vs. Monosyllabité, (2) la position structurale et, (3) l'environnement segmental:

- Les monosyllabes diffèrent des polysyllabes par leur manque de poids prosodique ainsi que par le fait qu'ils ne sont pas soumis aux contraintes positionnelles. Précédé d'une seule consonne, ce schwa est rythmique en ce que sa présence semble dépendre de facteurs comme le rythme, l'accent et la rapidité de locution, comme dans (*il y a l(e) système*³⁸ [jal(ə)sistem]).

- Le second facteur est la position structurale du schwa. Si le schwa figure dans la syllabe médiane d'un polysyllabe, il n'est pas affecté par des demandes positionnelles, mais, au contraire, par des contraintes phonotactiques générales favorisant une structure syllabique non marquée. La syllabe initiale d'un polysyllabe est, cependant, à la fois une position de

35-Berri (André), Aspects phonétiques et phonologiques du E-muet du français, in *Fragments*, numéro30, Florianópolis/Jan-Jun/2006, p.200

36- Martinet, (André), *Le français sans fard*, Op.cit., p. 209

37- Andreassen (Helene N.), *L'acquisition du schwa en français – enjeux pratiques et théoriques* www.irit.fr/RJC2005/.../pdf/AndreassenHelene3.pdf, consulté le 04 mai 2013.

38- Nous adoptons dans ce travail les conventions suivantes: (e) correspond à un schwa graphique non prononcé, ɛ à un schwa prononcé.

marque et un site d'accent potentiel. Une syllabe ouverte précédant la syllabe contenant le schwa favorise la présence du schwa dans environ cinquante pour cent des occurrences, comme dans (*trois s(e)maines* [tʁɔs(ə)mɛn]). Dans la position finale d'un polysyllabe, l'absence du schwa est plutôt obligatoire, qu'il soit précédé d'une ou de deux consonnes. Cela signale que la régularité de l'absence/présence du schwa est à trouver dans les syllabes médiane et finale d'un polysyllabe.

- Le troisième facteur influant le schwa est la nature des consonnes l'entourant. Cela est décisif en ce que le schwa peut être absent lorsque la suite des consonnes alors en présence est bien formée, comme dans (*ça g(e)lait* [saz(ə)lɛ] vs. à *Begnins* [abɛ̃jɛ̃], et *par s(e)maine* [paʁs(ə)mɛn] vs. *cette semaine* [sɛtsəmɛn]).

Le schwa en français du Midi :

La description du schwa dans les accents du Midi contemporains représente *un problème classique qui s'applique à toutes les variétés du français, c'est « le rapport à la graphie ». On remarque que « de nombreux spécialistes, par exemple, continuent à coder pour le schwa des mots comme **crevette, brebis ou grenade** alors même que la voyelle n'y tombe jamais, n'alterne pas avec une autre voyelle, et n'est pas distinguée dans les accents décrits par ces mêmes auteurs du <eu> de **creuser ou breuvage** »*³⁹

Pour de nombreuses variétés du français décrites dans la deuxième moitié du vingtième siècle, Dell constate que la première voyelle prononcée dans les syllabes initiales comme dans (*genêts, Genevois, etc.*) correspond le plus souvent à un [œ] ou un [ø] : « Dans le parler décrit ici, schwa se réalise toujours comme [œ]. Pour nous, **quel genêt et quel jeunet** sont absolument homophones [kɛlʒœnɛ], de même pour **jeune vaurien et je ne vaux rien** [ʒœnvɔʁjɛ̃] ». Cela signifie qu'un mot comme *genêt*, avec réalisation du <e>, est homophone à *jeunet* ou que *jeune vaurien* est identique à *je ne vaux rien*. Ce qui sépare phonologiquement *jeunet* de *genêt* en FS est que « le [œ] **genêt** alterne avec zéro de (*des genêts* [dezɛ̃], tandis que celui de *jeunet* se prononce quel que soit le contexte : *des jeunets* se prononce toujours, [dezœ̃], jamais [dezɛ̃] »⁴⁰. Ce dernier exemple a donc une voyelle stable alors que le premier peut

39- Durand, (Jacques), *Essai de panorama critique des accents du midi*, Op.cit., p. 135

40- Dell (François), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann, 1985, pp.196-197

présenter une alternance entre [œ]/[ø] et zéro. On peut donc dire que des mots comme *genêt, secouer, revoir, petit*, etc., comprennent dans la première syllabe une *position à schwa* et il revient aux contraintes phonologique du maintien et de la chute pour définir comment traiter ces alternances.

Nous examinerons les différentes positions du schwa à la lumière de l'analyse de deux corpus : celui de Douzens * (Aude) analysé par Durand & Tarrier,⁴¹ et celui de Biarritz * (Pays Basque) analysé par Durand & Eychenne.⁴²

En position initiale :

Au contraire des variétés non méridionales où l'effacement est très fréquent dans la parole spontanée, Durand & Tarrier ont démontré qu'il n'y avait pratiquement aucun effacement en Languedoc en dehors de quelques mots. Sur 128 codages examinés par les deux phonologues pour tous les styles (lecture du passage, conversation guidée et conversation libre), «seuls sept exemples présentent un effacement de voyelle. Cependant six de ces non-réalisations impliquent le mot *petit* (ex. *un p(e)tit peu de*) et un seul implique une autre unité lexicale, à savoir le mot *serait* : *Non, non, ce s(e)rait soit une maladie*. En revanche, il y a 121 cas qui illustrent un maintien du "schwa" dans cet accent.»⁴³ Citons quelques exemples du maintien de "schwa" (<e> souligné) tirés du corpus de Douzens :

j_e suis venu à la viticulture.

j_e suis à la retraite.

♣ - Douzens (Aude) illustre un français du Midi traditionnel dans une zone rurale. Petit village de 600 habitants, Douzens est situé dans le Languedoc-Roussillon, dans une région viticole.

41- Cf. Durand (Jacques) & Tarrier (Jean-Michel) (2003). Enquête phonologique en Languedoc (Douzens, Aude). *La tribune internationale des langues vivantes* 33: 117-127

♣ - Biarritz est un chef-lieu de canton des Pyrénées-Atlantiques (arr.de Bayonne), sur l'Atlantique ; 28887 habitants. *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, Paris, Hachette, 2005, p.119

42- Cf. Durand (Jacques) & Eychenne (Julien), « Le schwa en français : pourquoi des corpus? », *Corpus* 2004, mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 18 mai 2014. URL : <http://corpus.revues.org/246>

43- Durand, (Jacques), *Essai de panorama critique des accents du midi*, *Op.cit.*, pp. 136-137

tout *ce* qui est petit matériel agricole.

Le maintien du schwa dans la syllabe initiale des mots semble vrai de nombreuses variétés du Midi. Ce que confirment l'enquête Languedoc et l'enquête PFC du Pays Basque, c'est que «*La position initiale, de manière non surprenante, s'avère la plus robuste dans les polysyllabes (86,9%), et il n'y a pas de différence statistiquement significative avec l'enquête Languedoc. On voit donc clairement que plus la position est forte, plus l'écart global entre les deux enquêtes tend à diminuer. De fait, nous verrons que nos conclusions pour la position initiale dans cette enquête ne diffèrent pas de celles que nous avons pu tirer pour l'enquête Languedoc.* »⁴⁴

Durand, qui penche à considérer le schwa dans la première syllabe comme le phonème /Ø/, réfère avec des statistiques le phénomène du maintien du schwa dans le FM à la graphie et au français de référence: «*Formulées de façon aussi brutale, de telles descriptions et transcriptions reflètent des préjugés hérités de la graphie et du français de référence. D'un point de vue phonologique, elles entretiennent un flou préjudiciable à la compréhension des variétés régionales dans leur dynamique interne.* »⁴⁵

En position médiane :

Sur le plan phonologique, la position interne est plus faible que la position initiale de mot. Eychenne⁴⁶ constate que la variété dans cette position médiane est très limitée, et que les résultats qu'elle obtient sont plutôt décevants d'un point de vue quantitatif. Sur les 99 cas d'effacement, 60 proviennent de *parce qu(e)* prononcé [pask(ø)] ou [parsk(ø)], et 19 de (*qu'est-ce que/qui*). Elle trouve quatre formes de *qu'est-ce qui* avec un schwa, qui proviennent toutes de la lecture.

En outre, dans le corpus Douzens, la voyelle se maintient très généralement (comme dans *actuellement, justement, bombardement, écouteront, passera*) l'identification des schwas dans cette position peut s'appuyer sur plusieurs critères indépendants comme la morphologie (*justement = juste + ment*) ou sur l'application de la loi de position (LdP)

44- Eychenne (Julien), *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain*, Op.cit. p.271

45- Durand (Jacques), *Essai de panorama critique des accents du midi*, Op.cit., p. 137

46- Eychenne (Julien), *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain*, Op.cit. pp.205-210

où il n'y a aucun effacement lorsque la voyelle est précédée de deux consonnes ([ʒystəmã]). Eychenne trouve néanmoins quelques exemples d'effacement de schwas dérivationnels ou flexionnels (comme dans *détach(e)ment, sùr(e)ment seul(e)ment lanc(e)rai pass(e)ra*).

En position finale :

Dans les accents conservateurs du Midi, il existe une opposition entre des mots se terminant par une consonne seule et des mots à consonne + voyelle inaccentuée (du type *roc* ~ *rauque* [røk] ~ [røkə] ou *fard* ~ *phare* [far] ~ [farə]). Si le <e> final est souvent un marqueur morphologique (féminin, désinence verbale), il fonctionne aussi au niveau lexical (cf. *fard-phare, port-pore, mer-mère*, etc.). Que son origine soit morphologique ou lexicale, il doit être intégré aux représentations sous-jacentes de ces mots. Pour l'analyse, on reprend ici les données du corpus Douzens en position finale, (3136 codages) et du corpus de Biarritz (3242 codages).

Le corpus Douzens (Aude) :

D'après Durand & Tarrier⁴⁷, quand une consonne finale prononcée est suivie d'un *e* dans la graphie, on remarque qu'elle est suivie d'une réalisation vocalique dans 86,8% des cas comme dans *une maladie génetique, en Bourgogne c'est sympa, on habite le village, c'est une personne sympathique, mon autre grand frere*. En revanche, lorsqu'une consonne finale n'est pas suivie d'un *e* dans la graphie, le taux de réalisation n'est alors que de 2,5% comme dans (*Marc** [rkbl] *Blanc, tous les week-end** [wikẽnd], *conseil* municipal**).

Cet écart se révèle hautement significatif, et démontre clairement l'existence dans cette variété d'une opposition phonologique /C#/ vs /Cə #/ en étroite corrélation avec l'opposition graphique <C#> vs <Ce#>.

Le corpus Biarritz (Pays Basque) :

D'après Durand et Eychenne⁴⁸, le corpus du Pays Basque met au jour une variété du Midi en évolution : bien que présentant un système vocalique typique du Midi, cette variété présente un comportement pour le schwa qui tend à se rapprocher d'un accent plus standard.

47- Durand, (Jacques), *Essai de panorama critique des accents du Midi, Op.cit.*, p. 140

48- Durand (Jacques) et Eychenne (Julien), « Le schwa en français : pourquoi des corpus? », *Corpus3* /2004, mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 18 mai 2014. URL : <http://corpus.revues.org/246>

Dans ce contexte, il apparaît que, lorsqu'une consonne finale prononcée précède un *e* dans la graphie, elle est suivie d'un schwa dans 52% des cas. En revanche, si la consonne n'est pas suivie d'un *e* dans la graphie, le schwa n'est réalisé que dans 16,1% des cas. Ainsi, le taux de réalisation sur l'ensemble du corpus est environ 3 fois supérieur s'il y a un *e* graphique ; ce qui semble très significatif. Néanmoins, une fois sur 2, un *e* graphique ne correspond à aucune manifestation phonétique dans la chaîne parlée.

Les résultats obtenus par les deux corpus (Douzens et Biarritz) nous donne les réponses: *«le corpus de l'Aude représente un français du Midi très conservateur, où l'opposition /Cə#/ vs /C#/ est tenace malgré des variations entre générations ; le corpus du Pays Basque représente un français du Midi en évolution, où cette opposition tend à disparaître mais est résiduellement présente»*.⁴⁹

4.3. Les voyelles nasales:

Pour tous les spécialistes, qui ont travaillé sur le français méridional, l'articulation des voyelles nasales est assurément l'une des grandes questions de la phonologie du FM. Ce n'est guère surprenant puisque, *«d'un point de vue sociolinguistique, elles constituent un stéréotype fort des accents méridionaux. Leur caractéristique principale est d'être superficiellement des séquences voyelle + appendice nasal. La voyelle est plus ou moins nasalisée, et l'appendice peut être plus ou moins saillant»*.⁵⁰

Durand⁵¹ affirme la même caractéristique des voyelles plus ou moins nasalisées fréquemment suivies d'un appendice nasal ayant deux variantes principales : (i) une réalisation vélaire, [ŋ], souvent devant une frontière de mot mais aussi devant une frontière de syllabe si n'est pas enjeu (par ex. *lent* /laŋ/) ; (ii) une réalisation où la consonne nasale a le même point d'articulation que la consonne qui suit à la fois à l'intérieur des mots (*lenteur* /laŋtœr/, *lampe* /lampə/), et à travers des frontières de mot (*en patois* /ampatwa/).

49- *Ibid.*, p.1

50- Eychenne (Julien), *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain*, *Op.cit.* p.125

51-Cf. Durand, (Jacques), (1988). Les phénomènes de nasalité en français du Midi: Phonologie de dépendance et sous-spécification. *Recherches Linguistiques de Vincennes: Nouvelles Phonologies* 17, pp. 29–54

Pour Coquillon⁵², les voyelles nasales du FM sont généralement plus longues que celles d'autres variétés de français : elles débutent par une partie orale, suivie d'une éventuelle nasalisation et se terminent souvent par un segment consonantique nasal (appendice). Ce segment, qu'il soit pleinement ou à peine audible, est variable en fonction du contexte, c'est-à-dire qu'il sera assimilé au lieu d'articulation de la consonne subséquente (homorganique) : devant une consonne labiale, il se réalisera [m], devant une labiodentale [ɱ], devant une fricative [ɲ], et devant une vélaire ou devant une pause, [ŋ], [ɲ] ou [N]. Ainsi, pour schématiser, le /õ/ sera prononcé /ɔ̃ŋ/ (que l'on retranscrira /ɔ̃^{õŋ}/), comme dans *passion* /pasjɔ̃^{õŋ}/ de l'extrait *j'adore la mer, qui est ma passion*. La chercheuse a relevé de nombreux exemples de voyelles nasales réalisées avec une voyelle ouverte suivie d'un appendice consonantique comme dans cet extrait: *j'ai quarante-cinq ans donc euh /zekara^{ãt} əsɛ^{ẽŋ}ka^{ãd}ɔ̃^{õŋ}kəø/*

En outre, Durand⁵³ donne quatre arguments pour justifier que les voyelles nasales en FM sont en fait des séquences voyelle + élément nasal (VN); il rappelle :

- L'existence de nombreuses alternances morphologiques (**flexionnelles** et **dérivationnelles**) (baron-baronne, vient-viennent, clan-clanique) ;
- La présence systématique d'une voyelle orale en contexte de liaison (c'est ce qu'on appelle **la dénasalisation**) : *en avant* /anavaŋ/ et dans des exemples humoristiques comme la prononciation /anys/ pour *en us* ; un phénomène que Coquillon affirme au FM de Marseille (Lors de réalisation de liaison en N, la voyelle est de manière quasi systématique complètement orale (dans 7 cas sur 8) : *on est sur un bateau* /ɔ̃nesyrœ-^{ãm}bato/)⁵⁴;
- **La simplification** des VN dans des séquences consonantiques lourdes laissant comme trace des voyelles orales (/kɔ̃strɔ̃r/pour *construire*, /**trasp**orte/ pour *transporter*, /**ɛstry**ma^ŋ/ pour *instrument*);
- La difficulté à prononcer des consonnes nasales labiales ou dentales **en position finale** surtout dans les emprunts comme dans (*jerry*can

52- Coquillon (Annelise), *Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC*, Op.cit. p. 149

53- Durand (Jacques), *Essai de panorama critique des accents du midi*, Op.cit., pp. 147-148.

54- Coquillon (Annelise), *Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC*, Op.Cit., p. 149

prononcé /**ʒerika**^ɲ/). Durand fait observer que pour des mots comme *minimum*, la réalisation de la consonne nasale peut varier (*minimum* /**minimɔm**/, /**minimɔ**^ɲ/, voire /**minimõ**/).

5. Le système vocalique du français parisien

L'analyse du français parisien dépend du corpus effectué par Lyche & Østby⁵⁵ dans les milieux de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie parisienne à partir de décembre 2004, dans le cadre du PFC.

5.1. Les voyelles orales

Les voyelles orales au français parisien se définissent à l'aide de quatre paramètres : ouverte/fermée, antérieure/postérieure, arrondie/non-arrondie et orale/nasale. L'opposition entre le [a] antérieur et le [ɑ] postérieur a presque disparu dans les dialectes du Nord. Pour ce qui est de la réalisation phonétique de /E, Ø, O/, on fait traditionnellement référence à la *loi de position* : En syllabe fermée, la voyelle est ouverte. En syllabe ouverte, la voyelle est fermée. Dans l'analyse du français parisien, on comparera les données à la description du système du FR résumé plus haut (Voir. 3).

L'opposition /ø œ/

Le corpus montre qu'en syllabe accentuable, l'opposition d'ouverture est neutralisée conformément à la « loi de position » : *eux peu, malheureux, veut, deux* se prononcent avec [ø] fermé alors que *leur, professeur, jeune(s), épreuve, d'ailleurs, dix-neuf* sont tous réalisés avec [œ] ouvert.

L'opposition /o ɔ/

En règle générale, on observe une neutralisation de l'opposition de timbre en /o/ fermé en syllabe ouverte : *gros, faut, piano*, etc., et en /ɔ/ ouvert en syllabe fermée : *alors, catastrophe, comme, notes, époque*. Or,

55- Lyche (Cantal). & Østby (Katherine Asla), « Le français de la haute bourgeoisie parisienne : une variété conservatrice? », in J. Durand, B. Laks & C. Lyche (éd), *Phonologie, variation et accents du français*, Paris : Hermès, 2009, 203-230.

L'enquête parisienne porte sur 12 locuteurs appartenant tous à la haute bourgeoisie ou à l'aristocratie de la capitale. Il s'agit d'un groupe de locuteurs très homogène : ils constituent un réseau social fermé, fréquentent les mêmes milieux, se retrouvent dans les mêmes lieux de villégiature, les mêmes clubs et manifestent tous un très haut degré de sécurité linguistique. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une variété conservatrice de français.

lorsque la voyelle est transcrite «au», ou qu'elle apparaît immédiatement devant /z/, elle se réalise toujours avec la variante fermée /o/ : *au(x), faute, autres, chose* - ce dernier également avec allongement de la voyelle : [ʰoːz]. Nous avons aussi un exemple d'allongement de voyelle devant /r/ : *fort* [fɔːʁ]. Il semble que cette régularité puisse s'observer en syllabe non-finale aussi : prononciation fermée /o/ pour *autrefois, obligé, philosophie, donner* versus prononciation ouverte /ɔ/ pour *ordinateur, informations*.

L'opposition /eɛ/

Cette opposition de timbre se manifeste uniquement en syllabe finale ouverte. En finale fermée, elle est neutralisée et se réalise toujours comme un /ɛ/ ouvert : *semaines, élèves, contraire, elle, treize, apprenne, trimestre*. Dans certains contextes, la voyelle peut s'allonger en /eː/, comme c'est le cas dans *collège, supplémentaires, dernière*. En syllabe finale ouverte, la réalisation phonétique de /eɛ/ est étroitement liée à la graphie. Les mots en «-é » et en «-er », entre autres, sont prononcés avec un /e/ fermé : *présenté, difficulté, baisser*, tandis que les mots en *très, fait, vrai, disait*, etc. comportent un /ɛ/ ouvert.

Notons sinon que quelques locuteurs prononcent les mots en « *et* » (comme dans *permet* et *mets*), traditionnellement prononcés avec un /ɛ/ ouvert, avec une voyelle (finale) fermée. En syllabe non-finale, on observe aussi les effets de la loi de position ainsi que l'influence de l'orthographe : *théoriquement, représentent, descendre, aberration* et *médecine* avec /e/, mais *vraiment, examens, permet* et *bêtement* avec /ɛ/.

L'opposition /a a/

Cette opposition est depuis longtemps considérée en voie d'élimination en français de référence. Si nous pouvons tracer une légère postériorisation dans *classe, place* et *quoi*, il semble que cette opposition se soit neutralisée en faveur de [a] chez tous les informateurs.

5.2. Le schwa :

En français parisien, comme en français de référence, le maintien ou la chute du schwa dépend de sa position dans le groupe rythmique et de son contexte gauche.

En position initiale :

En début de groupe rythmique, la chute de schwa est facultative, mais traditionnellement on considère que ce contexte favorise son maintien, même dans le style de la conversation familière. Si les deux cas se

présentent dans le corpus, on constate que la majorité des schwas facultatifs sont réalisés : *le* *groupe* [ləgrup], *Ce* *serait* [səsɛrɛ], *le* *problème* [ləprɔblɛm], *de* *travailler* [dətravajɛ], *je* *sais pas* [ʒəsɛpa], *que* *ça* [kəsa], *je* *pense* [ʒəpɑ̃s] versus *ce* *qu'ils* /ski/, *ce* *qui* /ski/, *je* *peux* /ʒpø/, *je* *lui dis* /ʒluidi/. Les données semblent indiquer qu'une chute est particulièrement rare après un liquide ou une occlusive.

En position finale :

En finale de groupe rythmique, le schwa n'est jamais prononcé, même s'il est précédé de plusieurs consonnes prononcées : *collège* [kɔləʒ], *nationale* [nasjɔnal], *table* [tabl], impossible [ɛ̃pɔsibl]. Dans un registre informel, la liquide d'une séquence Obstruante+Liquide (OL) peut tomber avec le schwa : *impossible* [ɛ̃pɔsib].

En position médiane :

À l'intérieur de groupe rythmique, le maintien ou l'effacement du schwa est conditionné par sa position dans le mot. En monosyllabe, ou en syllabe initiale de polysyllabe, la chute de schwa est facultative lorsqu'il n'est précédé que d'une seule consonne prononcée : *ils regroupent* [irəgrup], *ils redistribuent* [rədistriby], *dans le* [dɑ̃lə], *c'est que* [kə], *près de* [də], *autant de* [otɑ̃də] versus *six semaines* [sismɛn], *c'est le cas* [lka], *on se préparait* [ɔsəpreparɛ]. Précédé de deux consonnes ou plus, le schwa d'un monosyllabe ou en syllabe initiale de polysyllabe ne tombe pas : *heure de* [œrdə] *cette semaine* [sɛtsəmɛn].

Les schwas internes et finals de mots tombent obligatoirement lorsqu'ils sont précédés par une seule consonne prononcée : *normalement* [nɔʀmalmɑ̃], *clairement* [klɛʀmɑ̃], *initiative* [inisiativ], *s'entendent* [sɑ̃tɑ̃d]. Après une suite de deux consonnes ou plus, un schwa interne est toujours réalisé : *autrefois* [otrɔfwɑ], alors qu'il s'efface à la fin de mot : *texte* [tɛkst].

Dans le cas d'une série de schwas consécutifs, un sur deux est susceptible de chuter : *moi je me* [ʒmɔ], *puis je regarde* [ʒʀəgard], *dès que je* [kəʒ], *une initiative de ce collègue* [dəs]. Dans le corpus, on trouve aussi des séries de schwas consécutifs où aucun schwa ne chute : *ça ne représente* [nərə], *je le coinçais* [ʒələ], ou bien où les deux schwas chutent : *évident que je vais* [kʒvɛ]. Certaines paires de monosyllabes ont une prononciation fixe, notamment *de ne* [dɛn].

Dans son étude sur le E caduc dans la région Parisienne sur deux groupes de locuteurs-un groupe des parisiens cultivés et un groupe des

Parisiens socialement défavorisés⁵⁶, Anita Berit Hansen a constaté que les monosyllabes présentent un maintien plus fréquent du E caduc dans la langue parlée parmi les Parisiens adultes cultivés que parmi les Parisiens défavorisés de la même génération.

En français lu, en revanche, il apparaît clairement que cette voyelle a bien une valeur symbolique pour les Français parisiens : tous les locuteurs tendent vers un maintien beaucoup plus important de E caduc en lecture, mais les locuteurs les moins privilégiés socialement maintiennent encore plus de E caduc que les locuteurs cultivés, également en syllabe médiane. Ce comportement, que Anita Berit Hansen appelle "l'hypercorrection", se retrouve d'ailleurs chez les plus jeunes informateurs du groupe favorisé.

5.3. Les voyelles nasales :

Comme en français de référence, le système des voyelles nasales du français parisien se présente avec trois voyelles seulement, une antérieure, / $\tilde{\epsilon}$ / (lin), et deux postérieures, / $\tilde{\alpha}$ / et / \tilde{o} / (lent, long). L'opposition entre les voyelles nasales de la série antérieure, / $\tilde{\epsilon}$, $\tilde{\alpha}$ /, tend à disparaître (même si le son [$\tilde{\alpha}$] restant comme variante dans le registre soigné).. Cette tendance est attribuée au faible rendement fonctionnel de l'opposition / $\tilde{\alpha}$ - $\tilde{\epsilon}$ / : nous ne trouvons qu'un seul exemple où la voyelle nasale est clairement la variante antérieure arrondie [$\tilde{\alpha}$], notamment dans *un*. Dans *un* et *commun(s)*, les locuteurs semblent réaliser une variante intermédiaire, alors que les autres séquences en « un » ou « um » sont toutes prononcées avec un [$\tilde{\epsilon}$].

Cependant il faut avouer qu'avec les réalisations très proches de / $\tilde{\alpha}$ / et de / $\tilde{\epsilon}$ / chez tous les informateurs, et avec des réalisations de / $\tilde{\alpha}$ / rapprochées de celles de / \tilde{o} / pour un bon nombre d'entre eux, on pense que c'est le début d'un processus de réduction de quatre à deux voyelles nasales dans les années à venir.

6. Résultats de l'analyse :

Notre analyse montre que le système vocalique du français parisien se caractérise par l'intégration de 10 voyelles orales et 3 voyelles nasales. Ce système s'oppose à celui du midi qui comprend 7 voyelles orales et 4 voyelles nasales. Comparant les deux systèmes vocaliques au FR, on

56- Hansen (Anita Berit), « Le E caduc interconsonantique en tant que variable sociolinguistique », mis en ligne le 21 juin 2012, consulté le 04 mai 2013. URL : <http://linx.revues.org/777> ; DOI : 10.4000/linx.777

constate que deux questions jettent aux yeux : celle de l'opposition et celle du schwa :

• **Les oppositions** ne sont pas usitées par de nombreux français. C'est le cas pour les oppositions :

- des deux a, /a/a/, réduits à un seul (*patte/pâte* sont homophones) ;
- des deux degrés d'aperture moyenne avec /ɔ, œ, ε/ (ouverts) opposés à /o, ø, e/ (fermés), lesquels sont réduits aux archiphonèmes /O, Ø, E/. Ainsi, *pomme/paume, jeune/jeûne, chantais/chanté* sont respectivement homophones ;

- des deux nasales /ẽ/œ̃/ (in et un), la deuxième étant largement écartée et remplacée par la première (brun devient homophone de brin). On peut également n'envisager aucun phonème vocalique nasal, comme en français méridional, et y laisser substituer un phonème vocalique oral suivi d'une consonne nasale, type /an/ pour /ã/ avec des réalisations [aŋ, am]... (ce que font spontanément beaucoup d'apprenants).

• **Le schwa** est une question théorique ardue de la phonologie du français. Pour de nombreuses variétés du français décrites dans la deuxième moitié du vingtième siècle, la prononciation du schwa correspond le plus souvent à un [œ] ou un [ø] et parfois le schwa a une alternance entre [œ],[ø] et zéro. Dans ce cas, il est nécessaire de revenir aux contraintes phonologiques du maintien et de la chute pour définir comment traiter ces alternances. Aussi n'est-il pas surprenant que le schwa est considéré comme une pierre d'achoppement dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère.

7. Traitement de la variation vocalique dans la classe du FLE :

À la lumière des résultats ci-dessus, un problème se pose: quelle phonétique ou phonologie peut-on enseigner à nos apprenants dans la classe du FLE? Autrement dit, quelle norme de référence peut-on utiliser? Albert Valdman⁵⁷ nous propose la notion de *norme pédagogique*. Il s'agit de choisir une forme neutre de la langue qui soit appropriée aux apprenants d'une langue étrangère. Cette norme pédagogique doit répondre aux critères:

- sociolinguistique : fréquence d'utilisation par les natifs des formes présentées,

57- Valdman (Albert), La notion de norme pédagogique dans l'enseignement du Français langue étrangère, *S.L.Orbis*, tome 10, 1998, pp. 177-188.

- épilinguistique : présentation d'une langue relativement neutre, c'est-à-dire ni soutenue ni populaire,
- acquisitionnel : système établi en fonction de la langue d'origine de l'apprenant.

Cette définition implique donc qu'il n'y a pas une norme pédagogique, mais des normes pédagogiques qui seront définies en fonction de la langue source de chaque groupe d'apprenant.

En dépendant de la notion de norme pédagogique, on propose un système vocalique minimal⁵⁸ peut répondre aux critères cités plus haut, sociolinguistique, épilinguistique et acquisitionnel.

On propose que ce système vocalique minimal comporte 7 voyelles orales /i, y, u, e, ø, o/ (sans compter le "e " muet) et éventuellement 3 nasales /ã, õ, ẽ/, ce qui fait de 7 à 10 en tout, soit moitié moins de phonèmes par rapport aux 15 à 16 du français de référence (selon que l'on y compte le "e muet" comme un phonème ou pas). Ce système nous paraît logique car *«les voyelles au niveau moyen ne sont pas opposées dans une large moitié sud de la France et une écoute attentive de locuteurs non issus de ces régions nous montrent que ces oppositions ont également tendance à disparaître ailleurs»*. Par ailleurs, au niveau épilinguistique, *« le système à 7 voyelles n'est pas stigmatisé par la population et présente une certaine neutralité.»*⁵⁹ Les mêmes constatations peuvent être avancées pour le système à 3 voyelles nasales.

Au sujet de la question du schwa, bien que les données demandent encore à être entérinées par davantage de locuteurs et d'occurrences, elles apportent divers éléments de réponse à la question de la nature vocalique du schwa en français. La comparaison des productions de locuteurs de différentes régions montre que le timbre du schwa est sensible à son entourage et à sa position en syllabe puisque la nature même du schwa et son analyse/interprétation phonologique en dépendent.

À la question de savoir si le schwa est plus proche de [ø] ou de [œ], nous pouvons conclure, sur la base des données, qu'il est plus proche de

58- La notion du système minimal est proposée par Philippe Blanchet dans son article: Implications pratiques de la phonologie fonctionnelle : de la méthodologie de recherche à l'intervention didactique in *Linguistique*, volume 38/2002-2, p. 49

59- Bento (Margaret), La phonétique et la phonologie dans la classe de français langue étrangère : quelle norme enseignée? Quelle norme enseigner?, in *Les Langues Modernes* numéro 3/2007, p. 60

[œ] en termes d'arrondissement, mais plus proche de [ø] en termes d'aperture.

Quant à notre point de vue au sujet de l'apprentissage de cette épineuse question, on ne prétend pas la résoudre en quelques paragraphes, mais à la recherche de solutions possibles, on propose des activités particulièrement pertinentes, en particulier :

- Reconnaissance lexicale en contextes de maintien et de chute du schwa ;
- Entraînement à la perception et à la compréhension des items (mots ou séquences) contenant des schwas,
- Activités plaçant l'accent sur les modèles de production qui correspondent à leurs besoins.

8. Conclusion :

Après avoir traité le phénomène de la variation phonique dans cette étude, il est nécessaire de signaler qu'en face de ce phénomène, la didactique du FLE adapte une norme qui correspond au FR, un français dénué de tout particularisme dialectal ou sociolectal puisque cette norme est comprise dans la plus grande partie du monde francophone. Elle va fonctionner comme une sorte de français passe-partout qui permettra également une certaine variation dans l'expression puisque l'on peut opérer avec différents niveaux de style.

Dans cette étude, on a traité le phénomène de la variation en présentant un ensemble de traits ou tendances caractérisant les usages phonologiques dans le Midi de la France et dans la région parisienne.

Hormis schwa, on peut donc dire que le système du français du Midi se caractérise par un système de voyelles orales très restreint qui ne compte que sept voyelles (/i, y, u, E, œ, O/) . Il semble que le respect de la loi de la position soit une fois dominante dans le système des voyelles orales. Quant aux voyelles nasales, elles sont 4, elles sont généralement plus longues que celles d'autres variétés de français : elles débutent par une partie orale, suivie d'une éventuelle nasalisation et se terminent souvent par un segment consonantique nasal (appendice).

Quant au français parisien, il se caractérise par l'intégration de 10 voyelles orales et 3 voyelles nasales. C'est pourquoi, il est plus proche du français de référence.

Cette variation nous impose un problème ardu: la coexistence de plusieurs normes pour le français, l'une est seulement académique et référentielle, les autres sont des variables. L'écart ne cesse de se creuser entre les deux types en France et ainsi que dans le monde francophone. Pour résoudre ce problème, on a proposé la notion du système vocalique minimal. Le système vocalique à 7 voyelles orales et à 3 voyelles nasales constituent une base suffisante pour l'apprentissage des oppositions phoniques du français ; il nous paraît nécessaire de présenter un système phonique basé sur un nombre limité des traits communs à la plupart des langues (oralité vs nasalité, fermeture vs ouverture) et sur des règles orthoépiques rigides qui ne rendent pas réellement compte des différentes variations (d'ordre individuel, régional, situationnel).

Cela ne signifie pas que les enseignants doivent changer leur prononciation, mais qu'ils doivent proposer aux apprenants des oppositions phonologiques primordiales pour la communication et mettre de côté celles qui ont un faible rendement phonologique tout en présentant une difficulté d'apprentissage supplémentaire. L'enseignant restera toutefois attentif aux questions des apprenants. A un stade plus avancé de l'apprentissage, les variations régionales, stylistiques et sociales pourront être abordées de manière explicite.

En un mot, le choix du système minimal comme norme enseignée n'implique pas toutefois le rejet total de la variation dans l'enseignement de la phonologie et de la phonétique, mais on peut introduire cette variation de façon implicite, par le choix de textes, de documents sonores et audiovisuels. Les apprenants pourront ainsi par la seule observation prendre conscience de la variation, ce qui leur permettra de comprendre à l'occasion un locuteur les employant. L'attitude de l'enseignant quant à ces variantes jouera un rôle primordial. Il devra éviter toute survalorisation de la norme enseignée et amener les apprenants dans un stade avancé à distinguer entre variation et infériorisation.

Bibliographie

• OUVRAGES THÉORIQUES

Argot-Dutard, F. (1996), *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, A. Colin.

Baylon, Ch. & Mignot, X. (1994), *La Communication*, Paris, Nathan.

Builles, J.M. (1998), *Manuel de linguistique descriptive, Le point de vue fonctionnaliste*, Paris, Nathan.

Carton, C. (1997), *Introduction à la phonétique française*, Paris, Dunod, 1997.

Choi-Jonin, IN. (Injoo) & Delhy, C. (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg, 1998.

Dell, F. (1985), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*, Paris, Hermann.

Derivery, N. (1997), *La phonétique du français*, Paris, Seuil.

Gadet, F. (2007), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007.

Girard, F. & Chantal, L. (2005), *Phonétique et phonologie du français*. 4^e éd. Oslo : Universitets Forlaget.

Grammont, M.(1933), *Traité de phonétique*. Paris, Delagrave.

Gumbretière, E. (1994), *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris, Hatier.

Léon, P. (1994), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan.

Martinet, A., (1965), *linguistique synchronique*, Paris, P.U.F.

ID. (1974), *Le français sans fard*, Paris, P.U.F.

ID.(1998), *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. colin 4^e éd.

M.-c. Thomas, J. (1976) & alii; *Initiation à la phonétique, Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*, Paris, PUF.

Mounin, G (1971), *Clef pour la linguistique*, Paris, Seghers.

Moureau, M.L (1997), *Sociolinguistique*, Mardaga, Bruxelles,.

Munot, PH. & Nève F.X. (2002), *Une introduction à la phonétique*, LIEGE (Belgique), édition du CEFAL.

Riegel, M & alii, (2009), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Tranel, B. (2003), Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil.

Troubetzkoy, N. (1970), *Principes de phonologie*, Paris, Klincksiek.

Valdman, A. (1977), *La notion de norme pédagogique dans l'enseignement du Français langue étrangère*, S.L. Orbis, tome10, 1998.

Walter, H. (1988), *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Laffont.

ID, (1977), *La phonologie du français*, Paris, PUF, 4^e éd.

• **THESES ET OUVRAGES INÉDITS**

Eychenne, J. (2006), *Aspects de la phonologie du schwa dans le français contemporain: optimalité, visibilité prosodique, gradience*. Thèse de doctorat. Université de Toulouse 2 – Le Mirail.

Rizzolo, O. (2002), *Du leurre phonétique des voyelles moyennes en français et du divorce entre licenciement et licenciement pour gouverner*. Thèse de doctorat, Université de Nice-Sophia Antipolis.

• **ARTICLES**

Andreassen, H.N. (2005), *L'acquisition du schwa en français – enjeux pratiques et théoriques*

www.irrit.fr/RJC2005/.../pdf/AndreassenHelene3.pdf, consulté le 04 mai 2013.

Blanchet, Ph. (2002), Implications pratiques de la phonologie fonctionnelle : de la méthodologie de recherche à l'intervention didactique, in *Linguistique*, volume 38/2002-2.

Bento, M (2007), La phonétique et la phonologie dans la classe de français langue étrangère : quelle norme enseignée? Quelle norme enseigner? in *Les Langues Modernes*, numéro 3/2007.

Berri, A. (2006), Aspects phonétiques et phonologiques du E-muet du français, in *Fragmentos*, numéro30, Florianópolis/Jan-Jun/2006.

Bürki, A. & alii, *Timbre du schwa en français et variation régionale : une étude comparative*, www.afcp-parole.org/doc/.../072_jep_1653.pdf

Coquillon, A. (2007), Le français parlé à Marseille : exemple d'un locuteur PFC. In S. Detey & D. Nouveau (eds.) *PFC : enjeux descriptifs, théoriques et didactiques*. *Bulletin PFC 7* : 145-156. CLLE-ERSS, UMR 5263, CNRS & Université de Toulouse Le Mirail.

Durand, J. (2009), Essai de panorama critique des accents du midi. In : L. Baronian et F. Martineau (éds.), *Le français, d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Collection Les Voies du français. Québec : Presses de l'Université Laval.

Durand, J. (2006) & Tarrier, J.-M., *PFC*, corpus et systèmes de transcription, in *Cahiers de Grammaire 30*.

Durand, J. & Eychenne, J. (2005), « Le schwa en français : pourquoi des corpus? », *Corpus 3* | 2004, mis en ligne le 02 décembre 2005, consulté le 18 mai 2014. URL : <http://corpus.revues.org/246>

Durand, J. & Lyche, Ch. (2003), Le projet Phonologie du français contemporain et sa méthodologie. In *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, E. Delais & J. Durand (éd.), pages 213-278, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2003.

Hansen, A. B., « Le E caduc interconsonantique en tant que variable sociolinguistique », mis en ligne le 21 juin 2012, consulté le 04 mai 2013. URL : <http://linx.revues.org/777> ; DOI : 10.4000/linx.777

Laks, B. (2011), La phonologie du français et les corpus, *Langue française* 2011/1 - n°169.

Moreux, B. (2003), Les voyelles moyennes en français du Midi : une tentative de synthèse en 1985, in *Cahiers de grammaire30*.

Morin, Y. C. (1986), « La loi de position ou de l'explication en phonologie historique » in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 2, 1986.

ID. (2000), « Le français de référence et les normes de prononciation », in *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*, Vol.1, M. Francard, G. Géron & R. Wilmet (éd), Louvain-la-Neuve, Peeters.

Tranel, B.(2003), Les sons du français, in *Le grand livre de la langue française*, sous la direction de Marina Yaguello, Paris, Seuil.

Straka, G. (1981), «Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui» in *Travaux de linguistique et de littérature*, vol.19, n°1, pp. 161-248.

• **DICTIONNAIRES CONSULTÉS**

Dictionnaire Hachette encyclopédique(,2005), Paris, Hachette.

Dubois (Jean) et alii, (2007), *Grand Dictionnaire, Linguistique & Sciences du Langage*, Paris, Larousse.

Le Petit Robert (1986), *Dictionnaire de la langue française 1*, Paris, Le Robert.

Maingueneau, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Mounin, G. (1995), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.

Oswald Ducrot & Tzvetan Todorov (1972), *Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.

• **WEBOGRAPHIES**

<http://www.projet-pfc.net>

www.irit.fr/RJC2005/.../pdf/AndreassenHelene3.pdf

URL : <http://corpus.revues.org/246>

URL : <http://linx.revues.org/777> ; DOI : 10.4000/linx.777

www.afcp-parole.org/doc/.../072_jep_1653.pdf.

